



29 avril 2014 : grève et mobilisation des personnels des services judiciaires

Le 4 avril, les 5 organisations syndicales représentatives des services judiciaires ont été reçues ensemble par la Garde des Sceaux, suite à l'importante mobilisation des personnels dans les juridictions. Elles annonçaient, dans un communiqué commun, l'ouverture le 11 avril de discussions sur les questions statutaires, sous l'égide du directeur des services judiciaires.

Les propositions de l'administration étaient alors notoirement insuffisantes et une nouvelle réunion était fixée au 29 avril 2014, avec des réunions bilatérales avec chacune des organisations, entre les deux rencontres.

Le soir du 11 avril, l'UNSA SJ indiquait aux autres syndicats sa volonté de faire cavalier seul et se retirait de l'entente, suivie immédiatement par C Justice.

Quelques jours plus tard, suite à des pressions de fonctionnaires pour un mouvement le 29 avril, l'UNSA SJ annonçait le dépôt d'un préavis de grève et n'hésitait pas à inviter les organisations qu'elle venait de lâcher à « la rejoindre pour présenter un front commun uni »... !

Nos organisations, CFDT, CGT et SDGF/FO ont concomitamment déposé un préavis et malgré leurs différences d'appréciation, ont décidé de rester unies dans cette période de négociations. La division ne peut servir qu'une seule des parties : l'administration ! Jamais des personnels seuls ou une organisation syndicale seule n'a réussi à obtenir des avancées dans le cadre d'une négociation !

Aussi, **sur Paris**, nous vous donnons rendez-vous le **29 avril à 11 H 45 au palais de justice** afin d'aller rejoindre la place du Châtelet pour la manifestation dont le parcours qui a également été déposé à la préfecture par la CFDT, la CGT et le SDGF/FO, ira jusqu'à la rue Casanova, l'accès à la place Vendôme étant désormais refusé par la préfecture de police.

Pour la province, nous invitons ceux qui ne pourront se rendre à Paris à participer aux rassemblements organisés au niveau des différentes juridictions.

A partir du moment où vous avez souhaité faire de la journée du 29 avril un temps fort de mobilisation, le rapport de force doit être constitué pour que vous soyez crédibles !

Plus nombreux nous serons, plus forts nous serons !